

Incroyable ! Le règlement édicté par le Président de la Métropole fait que le rapporteur qui présente une délibération n'est pas limité dans le temps. Alors André Rossinot donne la parole à ce rapporteur (de droite), puis lui-même intervient, puis il passe la parole à 4 élus de droite qui ne sont pas limités dans le temps. Enfin, après une présentation interminable, les élus de gauche ont la parole, en étant, eux, tous limités dans le temps... Conception très particulière de la démocratie...

Voici mon intervention sur le PLUI HD - Débat sur les orientations générales du PADD...

Monsieur le Président, chers collègues.

Encore un sujet-fleuve, pour ne pas dire fourre-tout, qui nous est exposé en pas moins de 135 pages...

On pourrait ne pas être assommé par tant de verbiage, s'il on y trouvait quelques cohérences.

Car l'intention est belle, mais complètement en contradiction avec votre bilan et votre réalité. Comment peut-on, tout à la fois, évoquer les enjeux environnementaux et climatiques et donc la qualité de la vie, quand on a commis la bétonisation à outrance avec "Entre Meurthe et Canal", avec "Nancy Grand Coeur", quand on a conjugué depuis si longtemps l'inesthétisme et l'absence de fonctionnalité, quand on est auteur de la terrible minéralisation de la Place Veil, quand on a des projets qui bafouent le patrimoine, qui contournent les règles et les lois et qui affaiblissent le service public comme le "Grand Nancy Thermal", le nouvel immeuble Thiers, le tracé de la ligne numéro 1 du tram et son viaduc de 350m au-dessus du jardin botanique...

Ce qui est fait restera comme des blessures multiples, quant à ce qu'il reste à faire, vous aurez tant endetté la Métropole, que l'on sait déjà que certains projets ne seront pas réalisés en l'état...

Il est donc proposé un débat dont les attendus ne sont que contradictions. Alors pourquoi ?

J'y vois deux raisons.

- Vous avez fait travailler et depuis longtemps une armée de collaborateurs et de consultants externes qui sont à votre service, instrumentés en permanence pour instruire votre communication. Pour tenter de redorer votre blason. C'est à dire que vous utilisez l'argent public pour assommer l'opinion publique de contre-vérités.

- La deuxième raison, c'est que vous voulez de plus en plus tout maîtriser, parce que vous êtes au plus mal. Vous avez plombé l'avenir par les investissements inconsidérés et la dette ainsi générée. Vous cherchez des solutions en voulant tout gérer, en maîtrisant le foncier et en spéculant ensuite sur le dos des communes. Et ce texte montre bien comment en interprétant les textes de Lois Grenelle II et ALUR, c'est à dire en parfait décalage avec l'esprit des Lois, vous privez de plus en plus les communes et

les élus locaux de toutes marges de manœuvre pour faire vivre leurs politiques publiques sur leur territoires dans la cohérence, la proximité et le discernement. Ce texte est un déni de démocratie.

Ce débat est une sorte de non-bilan. Il y avait beaucoup mieux à faire sur des sujets aussi importants, mais à partir d'un diagnostic qui n'aurait pas été insincère. J'espère juste que les observations particulières émises par plusieurs Communes seront inscrites dans le marbre et respectées, pour que le piège que vous avez tendu ne se referme pas complètement et n'obère pas totalement l'avenir.

Conseil de Métropole du Grand Nancy.

Voici deux autres de mes interventions pour que vous soyez informés.

DSP Mobilités Urbaines 2019-2024.

Avenant numéro 1 au contrat de services publics confié à Kéolis.

Monsieur le Président, chers collègues.

Je souhaite souligner la qualité du travail de Malika Dati qui a su organiser les discussions sur un domaine des plus sensibles, en écoutant et respectant les souhaits des élus locaux. Avec le délégataire, ils ont su prendre en compte nos demandes dans le souci de l'intérêt général tout en préservant les équilibres budgétaires.

Pour ce qui concerne la desserte de Tomblaine, si l'on considère que les remarques que j'ai faites à la lecture de ce projet de délibération sont actées (page 134, une faute de rédaction fait passer la ligne Tempo [3 à St Max](#) au lieu de Tomblaine - et la ligne 20 qui, en traversée de Tomblaine, doit passer par le secteur de la Tuilerie), je voterai cette délibération.

Je regrette seulement que l'état des finances de la Métropole ne nous permette pas de prévoir un dispositif ambitieux et adapté pour ce qui concerne les déplacements des dimanches (comme si la vie s'arrêtait subitement le dimanche) ou encore pour ce qui concerne les retours en soirées.

Ce n'est pas comme cela que l'on revitalisera la ville-centre et en ne permettant pas aux habitants de se déplacer à certains moments, on les isole.

Même si, là aussi, il faut reconnaître que Malika Dati et Kéolis ont su imaginer des solutions pertinentes, dans ce contexte beaucoup trop contraint.

Délibération n°7 : tarification du réseau de transports Stan.

Monsieur le Président, chers collègues.

Vous expliquez les équilibres financiers des services du réseau par :

- une partie de dépenses d'exploitation financées par le versement transport et les autres impôts locaux prélevés par la Métropole.

- et une partie de dépenses d'exploitation financées (avec deux fois la même faute d'orthographe) par les usagers.

Puis vous traduisez ces chiffres en expliquant que les usagers financent 21% du coût complet et 26% du coût d'exploitation, ce qui serait déjà beaucoup... Mais il ne faut pas oublier que la plupart du temps ces usagers sont également des contributeurs par l'impôt et que la réalité de leur participation est par conséquent largement plus importante que vous ne voulez bien le dire...

Raison de plus pour leur devoir un service public de qualité.

Et malheureusement, votre dette vous contraint à chercher partout des économies de bouts de chandelles. Les tarifs des services publics deviennent alors des variables d'ajustement budgétaires, dont les usagers sont les victimes co-latérales.

Il n'y a pas d'amélioration du service public, mais pourtant on augmente la tarification... cherchez l'erreur.

La plus importante hausse est pour les abonnements illimités pour les salariés (qui passent de 33,95€ à 36,50€), c'est une hausse de + 2,55€ par mois... Quelle est la logique ? Est-ce là une politique pour inciter à utiliser les transports en commun ?

On a aussi l'impression d'une véritable usine à gaz qui ne facilite rien, et ne permet aucune lisibilité. Cette complexité dissuade l'utilisateur.

Quand, par exemple, on remarque que le montant restant à la charge du salarié (18,25€ remboursés à 50%) reste inférieur au Pass Étudiant à 21,50€ ! Tout en dépassant désormais l'abonnement pour les étudiants boursiers (17,50€, maintenu à 4€ de réduction supplémentaire par mois)...

Pourquoi toutes ces différences ? Pourquoi ne pas faire beaucoup plus simple ? Pourquoi ces augmentations des tarifs du service public, socle de la cohésion sociale et de l'aménagement du territoire ?

Ces questions sans réponses amèneront le Groupe de Progrès pour une Métropole Solidaire à voter contre cette délibération.